



**EXIRYS**

Communication  
industrielle de proximité



*Concours***2018**  
Talents biérogologie

Edition 2018

**REGLEMENT**



## ARTICLE 1 - OBJET

HEINEKEN SAS, 2 rue des Martinets, 92569 Rueil-Malmaison, organise un Concours auprès d'établissements d'enseignement hôtelier situés en France, qui se déroulera entre le 1er septembre 2017 et le 30 mai 2018. L'accès à ce concours est gratuit et sans obligation d'achat.

Le Comité Organisateur du concours est composé entre autre de :

M. Christophe MAZEL, Chef de groupe Média, Hors-Médias & Catégorie, Heineken SAS  
et de M. Hervé MARZIOU, biérologue, consultant extérieur.

Les décisions de ce comité sont sans appel.

## ARTICLE 2 – SELECTION DES ETABLISSEMENTS ET INSCRIPTIONS DES CANDIDATS

Le Comité Organisateur désigné à l'article 1, propose à des établissements d'enseignement hôtelier (publics, privés et consulaires : voir liste en annexe) de participer au concours.

Les élèves des établissements admis à concourir sont les élèves/apprentis majeurs en cours d'étude des classes terminales baccalauréat professionnel ou technologique, mentions complémentaires Barman ou Sommelierie, BTS Hôtellerie Restauration, Licence, Brevet professionnel, CAP brasserie... dans la limite d'une inscription nominative par année et par établissement.

Un élève ayant déjà participé au concours ne peut se représenter les années suivantes.

Le nombre maximum d'élèves admis à concourir la sélection est laissée à la discrétion du chef d'établissement ou du professeur qu'il désignera, qui les sélectionne sous son entière responsabilité.

Les élèves souhaitant concourir doivent le faire savoir auprès du professeur référent.

*Le règlement du concours est adressé à titre gratuit à toute personne qui en fait la demande à : EXIRYS / Concours Heineken – 70 rue de Ponthieu 75008 PARIS ([concoursdebierologie@exirys.com](mailto:concoursdebierologie@exirys.com)) ou auprès du Chef des Travaux/professeur référent de son établissement.*

*Les frais d'affranchissement pour la demande d'envoi du Règlement seront remboursés sur simple demande écrite sur la base du tarif lent en vigueur.*

## ARTICLE 3 – DEROULEMENT ET DATE DES EPREUVES DU CONCOURS HEINEKEN

Le Concours se déroule en trois phases :

### Quarts de Finale

Les établissements souhaitant concourir sélectionnent durant le dernier trimestre 2017 leur candidat unique qui les représentera aux épreuves de demi-finale.

### Demi-finales

Les épreuves auront lieu - de février à avril 2018. Elles se dérouleront dans trois établissements et à une date déterminée par le Comité Organisateur en accord avec les établissements concernés. Les candidats seront convoqués par courrier électronique copie à leur professeur référent au Concours, au plus tard une semaine avant la date de la demi-finale régionale à laquelle ils souhaitent participer. Ces épreuves permettront au jury défini à l'article 9 dans le présent règlement de sélectionner dix candidats finalistes parmi les candidats sélectionnés, pour l'épreuve de la Finale nationale.

Chaque demi-finaliste sera obligatoirement accompagné par un professeur ou un représentant de son établissement ou tout autre adulte référent.

### Finale nationale

Elle aura lieu à Paris le 17 Mai 2018. Cette épreuve permettra de désigner le Lauréat du Concours Heineken 2018 – Talents Biérologie.

Les candidats seront convoqués par l'envoi d'un courrier électronique à leur attention (copie à leur professeur référent au Concours) au plus tard 2 semaines avant le jour de la finale.

Les candidats auront la possibilité de préparer les épreuves à partir de supports pédagogiques digitaux.

Les candidats devront se présenter aux épreuves revêtus de la tenue de service en vigueur dans leur établissement.

Les finalistes pourront être accompagnés par un professeur ou un représentant de leur établissement.

Heineken SAS prend en charge les frais de transport, d'hébergement et de repas de chaque candidat ainsi que de son accompagnateur, occasionnés lors des épreuves des demi-finales et de la Finale nationale :

- *Transport train/avion = prise en charge Heineken SAS via agence de voyage entreprise*
- *Taxi / RER / Métro / bus = prise en charge Heineken SAS ou remboursement sur justificatifs à hauteur de 20€ maximum*
- *Hébergement = prise en charge Heineken SAS via réservation groupe*
- *Restauration = prise en charge Heineken SAS via réservation groupe ou remboursement sur justificatifs à hauteur de 25€ maximum / personne.*
- *Stationnement, péage = remboursement sur justificatifs*
- *Frais kilométriques = remboursement sur la base de l'indemnité kilométrique correspondant à la tranche A du barème fixée par la Direction Générale des Impôts.*

Heineken SAS fournira bières, équipement de tirage-pression, verrerie et tout matériel nécessaire au déroulement des épreuves pratiques.

### ARTICLE 4 – EPREUVE DE QUART DE FINALE

Heineken SAS enverra à chaque établissement une épreuve théorique (à passer en ligne) sur le thème de la bière. Il sera de la responsabilité de chaque établissement d'organiser cette épreuve, avant le 15/01/2018, et de sélectionner un seul candidat en vue de le présenter aux épreuves des demi-finales.

Chaque établissement communiquera ensuite au Comité Organisateur la « fiche candidat » de l'élève qu'il aura sélectionné avant le 30 janvier 2018.

### ARTICLE 5 – EPREUVES DE DEMI-FINALE

Les candidats sélectionnés à l'issue des quarts de finale et représentant chacun des établissements admis à concourir, seront répartis par le Comité Organisateur, en fonction, de préférence, de leur proximité géographique, dans les trois régions (Grand Est, Sud-est, Nord) pour le déroulement des épreuves de demi-finale.

Les lieux et dates des demi-finales seront communiqués en janvier 2018 par mail aux établissements.

Les épreuves sont les suivantes :

Des épreuves théoriques et pratiques réalisées devant un jury :

- Le service de bières en bouteille et à la pression, selon les règles d'or du service et le professionnalisme attendu pour satisfaire un client
- Les alliances bière et mets : proposition argumentée d'alliances de bières et de mets

- La reproduction d'un cocktail à la bière selon une recette type  
Ou toute autre épreuve nouvelle imaginée par le Comité Organisateur (dont les candidats et professeurs seraient informés avant la 1<sup>ère</sup> date de demi-finale).

Les séries d'épreuves seront réalisées le même jour. A l'issue de ces épreuves de demi-finale, les finalistes sélectionnés pour la Finale sont les candidats qui auront comptabilisé le plus de points au total, à l'issue des différentes épreuves pratiques. Les épreuves sont corrigées et notées par le jury mentionné à l'article 9 ci-dessous.

## **ARTICLE 6 - EPREUVES DE LA FINALE NATIONALE**

La Finale nationale (qui aura lieu à Paris) réunit les dix finalistes sélectionnés à l'issue des épreuves de demi-finale et comprend obligatoirement deux séries d'épreuves qui auront lieu sur une journée.

Des épreuves pratiques et théoriques, comprenant entre autre :

- Le service et la vente de bières pression et bouteille
- La création d'un cocktail à base de bière, avec argumentaire sur le choix de la proposition
- L'analyse sensorielle de bières : visuelle, olfactive et gustative en mettant en avant les spécificités et les qualités de chacune
- Les Alliances bières et mets sur la proposition argumentée d'un menu imposé

Ou toute autre épreuve nouvelle imaginée par le Comité Organisateur (dont les finalistes et professeurs seraient informés avant la date de la finale).

A l'issue des épreuves pratiques, le jury mentionné à l'article 9 ci-dessous sélectionne les 3 gagnants :

- Le « lauréat » est celui qui aura totalisé le plus de points et sera proclamé par le jury : Lauréat du Concours Heineken 2018 – Talents Biérologie.
- le 2<sup>o</sup> prix et le 3<sup>o</sup> prix, désignés par ordre décroissant du nombre de points obtenus.

L'annonce des résultats sera suivie de la remise des prix.

## **ARTICLE 7 - PRIX**

### **1/ Lots pour les candidats sélectionnés et participants aux demi-finales :**

Ces lots identiques seront remis à chaque candidat concourant aux épreuves des demi-finales. La valeur commerciale unitaire du lot est de maximum 15 (quinze) euros HT.

### **2/ Lots pour les finalistes sélectionnés et participants à la Finale:**

Ces lots identiques seront remis à chaque candidat concourant aux épreuves de la Finale. Ce lot supplémentaire sera remis à chaque candidat sélectionné à l'issue des épreuves des demi-finales. Les lots remis seront des articles de service, des accessoires ou des articles renforçant la connaissance produit.  
La valeur commerciale unitaire du lot est de maximum 20 (vingt) euros HT.

Heineken SAS décline toute responsabilité en ce qui concerne les dommages, vols ou désagréments que pourraient connaître, à l'occasion des épreuves, les lots pour les candidats ou les participants.

### **3/ Lots pour le Lauréat et les 2<sup>o</sup> et 3<sup>o</sup> prix du Concours 2017 Heineken SAS:**

- **1<sup>er</sup> prix** : Le Lauréat se verra remettre un diplôme et gagnera 1 système de tirage pression pour la maison (d'une valeur marchande de 150€ TTC) et un séjour de 3 jours à Amsterdam (Pays-Bas) pour deux personnes (lui-même et une personne de son choix) pour un montant global de 1200 euros HT maximum.

Ce voyage est valable jusqu'au 31 décembre 2018 et comprend :

- Les transferts aller-retour (depuis ville d'origine)
- L'hébergement à l'hôtel pour 2 nuits pour 2 personnes (petit-déjeuner compris)
- L'entrée au musée Heineken Expérience pour 2 personnes
- Deux cartes « Amsterdam » donnant droit entre autre à la gratuité des transports en commun

La personne accompagnant le Lauréat devra être majeure. Heineken SAS décline toute responsabilité en ce qui concerne le déroulement du voyage, ainsi que les dommages, vols ou désagréments que pourraient connaître à cette occasion le Lauréat et/ou la personne l'accompagnant.

- 2<sup>e</sup> prix & 3<sup>e</sup> prix : Les 2<sup>o</sup> et 3<sup>o</sup> prix se verront remettre un 1 système pression pour la maison d'une valeur unitaire de 150€ TTC environ.

Les prix ne pourront être ni échangés, ni remboursés, ni remplacés par un autre lot de quelque valeur que ce soit.

#### **ARTICLE 8 – AUTORISATION D'UTILISATION DU NOM DES CANDIDATS – DROIT A L'IMAGE**

Chaque gagnant autorise expressément Heineken SAS à utiliser et reproduire son image, son nom et prénom sans restriction ni réserve dans le cadre de sa communication interne et externe relative au Concours Heineken SAS, sur quelque support que ce soit et sans que cela lui confère une rémunération, un droit ou un avantage autre que l'attribution de son lot. Cette autorisation est valable cinq ans à partir du jour où l'élève a participé au concours.

Le Lauréat et les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> prix acceptent de se rendre disponibles l'année suivante de leur participation pour d'éventuelles interviews, séances photo ou autre présence en tant que jury dans la mesure où leur agenda professionnel et personnel le permet.

#### **ARTICLE 9 – JURY**

Pour le déroulement des épreuves de demi-finale, le jury sera composé de 6 personnes. Il sera composé entre autre de représentants d'Heineken SAS, de représentants professionnels du secteur Café Hôtel Restaurants (CHR), et d'éventuels représentants de partenaires, associations professionnelles, experts, etc.

Pour le déroulement des épreuves de Finale le jury sera composé d'au moins 8 personnes. Il sera composé de représentants de Heineken SAS, de représentants de partenaires, professionnels du secteur Café Hôtel Restaurants (CHR), et de personnalités reconnues dans le monde de la bière, de la sommellerie, du bar, de la Bierologie ou encore de la gastronomie...

Le jury délibère à huis clos. Le président du jury dispose d'une voix prépondérante en cas de partage des voix. Les décisions du jury sont souveraines et ne peuvent faire l'objet de contestations.

#### **ARTICLE 10 – ACCEPTATION DU PRESENT REGLEMENT**

La participation au Concours Heineken 2018 – Talents Biérologie, implique l'acceptation sans réserve du présent Règlement et la renonciation à tout recours de quelque nature que ce soit à l'encontre du Comité Organisateur, de ses partenaires ainsi que du jury.

Le Comité Organisateur se réserve le droit de modifier, écourter, proroger ou annuler le présent Concours, ou de modifier la date et le lieu de la finale, pour quelque cause que ce soit et sans que leur responsabilité puisse être engagée de ce fait.

Le présent Règlement est déposé à la SCP Maître Pierre Benhamour et Francis Sadone, Huissiers de justice, 109 et 111 bd Voltaire, 75011 Paris.

## **ARTICLE 11 – DROIT APPLICABLE ET JURIDICTIONS COMPETENTES**

Le présent Règlement est soumis au droit français. Tous litiges ou contestations qui pourraient naître relativement à l'application et/ou l'interprétation du présent Règlement, relève de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Nanterre.

# ANNEXE

Liste des établissements pouvant participer :

<b>Etablissements</b>	<b>Adresse</b>	<b>CP</b>	<b>Ville</b>	<b>Région</b>
<b>Lycée Alexandre Dumas</b>	75, route du Rhin	67404	ILLKIRCH Graffenstaden	<b>Grand Est</b>
<b>Lycée polyvalent Le Castel</b>	22, rue Daubenton	21000	DIJON	<b>Bourgogne</b>
<b>Lycée hôtelier de Dinard</b>	33, rue des Ecoles BP 167	35802	DINARD	<b>Bretagne</b>
<b>Lycée Albert Bayet</b>	50, boulevard de Preuilly	37058	TOURS	<b>Centre</b>
<b>Lycée des Métiers de l'Hôtellerie et de la Restauration Jean Baptiste Siméon Chardin</b>	32, boulevard d'Alsace BP 127	88407	GERARDMER	<b>Grand Est</b>
<b>Lycée hôtelier Bonneveine</b>	114, avenue Zenatti BP 18	13266	MARSEILLE Cedex 08	<b>PACA</b>
<b>Lycée hôtelier de La Rochelle</b>	Avenue des Minimes	17030	LA ROCHELLE	<b>Poitou Charentes</b>
<b>Ecole Grégoire Ferrandi</b>	28, rue de l'Abbé Grégoire	75006	PARIS	<b>Ile de France</b>
<b>Faculté des Métiers</b>	IFHOR Campus Ker Lann Rue des Frères Montgolfier	35172	BRUZ Cedex	<b>Bretagne</b>
<b>Lycée hôtelier International de Lille (L.H.I.L) / UFA</b>	31 passage de l'international	59000	FIVES	<b>Hauts de France</b>
<b>CFA Joseph Storck</b>	24 Rue Jules Ferry	68504	GUEBWILLER Cedex	<b>Grand Est</b>
<b>CEFPPA Andrien Zeller</b>	77, route du Rhin	67400	ILLKIRCH Graffenstaden	<b>Grand Est</b>
<b>Lycée technologique et professionnel Vauban</b>	22, rue Faidherbe BP 60	89010	AUXERRE	<b>Bourgogne</b>

<b>Lycée Professionnel Auguste Escoffier</b>	77, rue de Pierrelaye	95610	ERAGNY S/ OISE	<b>Ile de France</b>
<b>CFA Médéric</b>	20, rue Médéric	75017	PARIS	<b>Ile de France</b>
<b>Lycée hôtelier Santos Dumont</b>	39, rue Pasteur	92210	ST CLOUD	<b>Ile de France</b>
<b>Lycée hôtelier Quercy Périgord</b>	Rue Roger Couderc BP 6	46200	SOUILLAC	<b>Midi Pyrénées</b>
<b>Lycée des Métiers d'Hôtellerie de Tourisme d'Occitanie / GRETA de Gascogne</b>	1, rue de l'Abbé Jules Lemire BP 3131 ( <i>adresse hôtel appli : 15 av. Raymond Badiou</i> )	31026	TOULOUSE	<b>Midi Pyrénées</b>
<b>Lycée professionnel Parc Montaleau</b>	Parc Montaleau - 2 bis, rue Pierre Semard	94370	SUCY EN BRIE	<b>Ile de France</b>
<b>Lycée Nicolas Appert</b>	Avenue de la Cholière BP 57	44702	ORVAULT Cedex	<b>Pays de la Loire</b>
<b>Lycée hôtelier La Hotoie</b>	Section Hôtellerie - 25 Bld Guyencourt	80000	AMIENS cedex 01	<b>Picardie</b>
<b>Lycée Saint-Martin</b>	68, rue Delpech	80000	AMIENS	<b>Picardie</b>
<b>Lycée des Métiers, de la Restauration et des Vins</b>	Rue Jean Monnet BP 95	26602	TAIN L'HERMITAGE	<b>Rhône Alpes</b>
<b>CFA - CCIV Maison de la Formation</b>	ZI de la République BP 495	86012	POITIERS cedex	<b>Poitou Charentes</b>
<b>Lycée d'Hôtellerie et de Tourisme</b>	Place François Rabelais BP 67	78042	GUYANCOURT cedex	<b>Ile de France</b>
<b>LEP Régional Voltaire</b>	66, rue Ernest Pradille	30900	NÎMES	<b>Languedoc Roussillon</b>
<b>Lycée François Rabelais</b>	1 Rue François Rabelais	93440	DUGNY	<b>Ile de France</b>



<b>CAFA Formations</b>	108 quai des Chartrons	33000	BORDEAUX	<b>Aquitaine</b>
<b>Lycée de Gascogne</b>	15, rue François Rabelais	33405	TALENCE cedex	<b>Aquitaine</b>
<b>Lycée privé Notre Dame</b>	Rue de Dinan	35290	ST MEEN LE GRAND	<b>Bretagne</b>
<b>Lycée polyvalent de Bazeilles</b>	Parc du Château de Montvillers - Route de la Moncelle BP 38	08140	BAZEILLES	<b>Grand Est</b>
<b>Ecole hôtelière Savoie Léman</b>	40, boulevard Carnot BP 502	74203	THONON LES BAINS	<b>Rhône Alpes</b>
<b>CFA Hôtellerie Restauration UTEC</b>	Boulevard Olof Palme - Emerainville BP 24	77313	MARNE LA VALLEE cedex2	<b>Ile de France</b>
<b>Lycée professionnel hôtelier Château des Coudraies</b>	Château des Coudraies	91450	ETIOLLES	<b>Ile de France</b>
<b>Lycée professionnel hôtelier Condorcet</b>	1, avenue Roland Dorgelès	33120	ARCACHON	<b>Aquitaine</b>
<b>CFA Tours</b>	8 allée Roger Lecotté	37100	TOURS	<b>Centre</b>
<b>Lycée professionnel &amp; technologique privé du Sacré- Cœur</b>	22 avenue de Charolles	71600	PARAY LE MONIAL	<b>Bourgogne</b>
<b>Faculté des Métiers</b>	Espace Nerée - 54 56 rue de Cannes	06150	CANNES	<b>PACA</b>
<b>CFA</b>	5 rue Gaston Allard BP 1030	49015	ANGERS	<b>Pays de la Loire</b>
<b>Lycée professionnel Robert Buron</b>	68 rue Bellesort	53013	LAVAL cedex	<b>Pays de la Loire</b>
<b>Lycée Paul Valéry</b>	1 av. St Jacques	06500	MENTON	<b>PACA</b>
<b>Lycée Maurice Marland</b>	159 Rue des Lycées	50400	GRANVILLE	<b>Normandie</b>

<b>Lycée Georges Frêche</b>	401 rue le Titien	34 000	MONTPELLIER	<b>Languedoc Roussillon</b>
<b>Lycée professionnel Auguste Escoffier</b>	Chemin du Bercq	06801	CAGNES SUR MER	<b>PACA</b>
<b>ICEP CFA</b>	8 rue Claude Bloch	14053	CAEN cedex 4	<b>Normandie</b>
<b>Lycée hôtelier Jacques de Romas</b>	Route de Mézin	47600	NERAC	<b>Aquitaine</b>
<b>Lycée Louis Martin Bret</b>	Allée du parc	04100	Manosque	<b>PACA</b>
<b>LP Camille Jullian</b>	50 bld de la Barrasse	13396	MARSEILLE Cedex11	<b>PACA</b>
<b>Lycée hôtelier F. Rabelais ifs Normandie</b>	1 rue Elsa Triolet	14123	IFS	<b>Normandie</b>
<b>Lycée Raymond Mondon</b>	2, boulevard de la Défense	57070	METZ	<b>Grand Est</b>
<b>LP Charles de Gaulle</b>	38 rue Robespierre	34200	SETE	<b>Languedoc Roussillon</b>
<b>Lycée hôtelier du Sacré Cœur</b>	43, avenue de la Gare	48200	ST CHELY D'APCHER	<b>Languedoc Roussillon</b>
<b>Lycée Paul Augier</b>	163, boulevard René Cassin BP 3145	06203	NICE Cedex 03	<b>PACA</b>
<b>Lycée Anne Sophie Pic</b>	Rue César Vezzani BP 5517	83098	TOULON Cedex	<b>PACA</b>
<b>Lycée Jean Jooris</b>	1, rue Salvador Allende BP 42	14160	DIVES SUR MER	<b>Normandie</b>
<b>Lycée hôtelier Hyacinthe Friant</b>	1 rue Friant - BP 29	39801	POLIGNY	<b>Franche Comté</b>
<b>Lycée professionnel Hélène Boucher - GRETA</b>	GRETA Tertiaire - 3 rue de la Démocratie	69694	VENISSIEUX	<b>Rhône Alpes</b>
<b>Lycée Colard Noël</b>	132, avenue de la République	02100	ST QUENTIN	<b>Picardie</b>
<b>Lycée polyvalent Mocquet - Lenoir</b>	1, rue de l'Europe BP 209	44146	CHATEAUBRIAND Cedex	<b>Pays de la Loire</b>
<b>Lycée professionnel hôtelier François Bise</b>	86 rue d'Asnières BP 152	74136	BONNEVILLE Cedex	<b>Rhône Alpes</b>

<b>Lycée polyvalent Stanislas</b>	468, rue de Vandoeuvre	54600	VILLERS LES NANCY	<b>Grand Est</b>
<b>Lycée professionnel François Camel</b>	28, rue Jules Ferry	09201	ST GIRONS	<b>Midi Pyrénées</b>
<b>Lycée professionnel Edouard Branly</b>	5, boulevard Edouard Branly BP 259	85006	LA ROCHE SUR YON Cedex	<b>Pays de la Loire</b>
<b>Lycée Pprofessionnel hôtelier La Closerie</b>	Rue Pierre Coti	22410	ST QUAY PORTRIEUX	<b>Bretagne</b>
<b>ICF - EMTH</b>	Rue de Chiclana	34500	BEZIERS	<b>Languedoc Roussillon</b>
<b>ICF - EMTH</b>	Rue de Chiclana	34500	BEZIERS	<b>Languedoc Roussillon</b>
<b>Lycée Saint Exupery - Section hôtelière Brillat Savarin</b>	15 avenue Saint-Exupéry BP 616	01206	BELLEGARDE	<b>Rhône Alpes</b>
<b>CFA Commerces et Services</b>	21, rue Georges Brassens	31700	BLAGNAC	<b>Midi Pyrénées</b>
<b>Lycée professionnel Jean Bertin</b>	Espace Hôtellerie Curnonsky 25, Rue Marceau BP 10	49401	SAUMUR Cedex	<b>Pays de la Loire</b>
<b>Lycée professionnel Alexandre Dumaine</b>	95, espace Alexandre Dumaine	71018	MACON cedex	<b>Bourgogne</b>
<b>Lycée Darche</b>	2 rue Vauban	54405	LONGWY	<b>Grand Est</b>
<b>Lycée hôtelier de Biarritz</b>	2 rue Francis Jammes	64204	BIARRITZ	<b>Aquitaine</b>
<b>Lycée Jean Chaptal</b>	Rue des Clos des Gardes	37400	AMBOISE	<b>Centre</b>
<b>TECOMAH</b>	Chemin de l'Orme Rond - BP 56	78356	JOUY en JOSAS	<b>Ile de France</b>
<b>Lycée hôtelier Gustave Eiffel</b>	34 rue Neufchâtel	51100	REIMS	<b>Grand Est</b>
<b>Lycée des Métiers</b>	Voie Romaine	63400	CHAMALIERES	<b>Auvergne</b>
<b>Lycée La Bougainville</b>	2 rue Eugène Leroux	44100	NANTES	<b>Pays de la Loire</b>
<b>Lycée de la Méditerranée</b>	Av. de la Mediterannée	13600	LA CIOTAT	<b>PACA</b>

<b>Lycée Fernand Léger</b>	29 rue des Cantons	25400	AUDINCOURT	<b>Franche Comté</b>
<b>Lycée des Métiers Louis Guilloux</b>	76 av. des Buttes de Coësmes BP 70313	35703	RENNES cedex	<b>Bretagne</b>
<b>Lycée des Métiers Ste Anne</b>	250 bd Docteur Laënnec - BP 337	44615	ST NAZAIRE Cedex	<b>Loire Atlantique</b>
<b>MFR</b>	Rue Godard	85699	ST MICHEL MONT MERCURE	<b>Loire Atlantique</b>
<b>LTP St Joseph L'Amandier</b>	16 allée Jean Pierre Gault	16710	ST YRIEIX	<b>Aquitaine</b>
<b>CFA interprofessionnel des Ardennes</b>	CS 40105 129 av Charles de Gaulle	08008	CHARLEVILLE MEZIERES cedex	<b>Grand Est</b>
<b>UFA - Lycée polyvalent Marguerite Yourcenar</b>	68 Rue Saint Exupéry	62660	BEUVRY	<b>Hauts de France</b>
<b>Ecole hôtelière du Périgord</b>	Av Henry Deluc	24750	BOULAZAC	<b>Aquitaine</b>
<b>Lycée professionnel Haute Vue</b>	Av. des cimes	64160	MORLAAS	<b>Aquitaine</b>
<b>CIFA Jean Lameloise</b>	17 voie Romaine	71640	MERCUREY	<b>Bourgogne</b>
<b>Lycée pro polyvalent Jacques Cœur</b>	108 rue Jean Baffier	18026	BOURGES	<b>Centre</b>
<b>Lycée Belliard - GRETA</b>	135 rue Belliard	75018	PARIS	<b>Ile de France</b>
<b>Lycée René Auffray</b>	23 rue Fernand Pelloutier	92110	CLICHY	<b>Ile de France</b>
<b>Lycée Albert de Mun</b>	2 rue Olivet	75007	PARIS	<b>Ile de France</b>
<b>Lycée professionnel Saint-Jean</b>	36, rue Eugène Varlin BP 870	87015	LIMOGES Cedex	<b>Limousin</b>
<b>Lycée hôtelier Notre Dame</b>	Rue des Glycines BP 59	59310	ORCHIES	<b>Hauts de France</b>
<b>Lycée professionnel Marie Curie</b>	Route de Florac	30270	ST JEAN DU GARD	<b>Languedoc Roussillon</b>
<b>Lycée hôtelier Saint Joseph</b>	4 place Thiers-BP25	02402	CHÂTEAU THIERRY Cedex	<b>Picardie</b>
<b>Lycée professionnel Pierre Mendès France</b>	100 rue du Shah de Perse	88140	CONTREXEVILLE	<b>Lorraine</b>
<b>Lycée hôtelier du Touquet</b>	Avenue du Château - BP 53	62520	LE TOUQUET	<b>Hauts de France</b>
<b>Lycée hôtelier Guillaume Tirel</b>	237 bld Raspail	75014	PARIS	<b>Ile de France</b>

<b>Lycée hôtelier François Rabelais</b>	Chemin Dodin - BP 24	69571	DARDILLY cedex	<b>Rhone Alpes</b>
<b>Lycée de l'Atlantique</b>	2 rue de Montréal	17200	ROYAN	<b>Poitou Charentes</b>
<b>Lycée des Métiers de l'Hotellerie et du Tourisme</b>	15 av. Beaumarchais	58100	GRENOBLE Cx2	<b>Rhone Alpes</b>
	6 rue Alfred de Vigny	58100	GRENOBLE	<b>Rhone Alpes</b>
<b>LP hôtelier de Mazamet</b>	39 rue Lapeyrouse - BP 540	81200	MAZAMET	<b>Midi Pyrénées</b>
<b>Lycée Le Corbusier</b>	Passage Le Corbusier - BP 548	02331	Soissons cedex	<b>Picardie</b>
<b>Lycée Valéry Larbaud</b>	8 bd Gabriel Péronnet - BP 30306	03306	Cusset cedex	
<b>ESCCOM</b>	22 rue El Nouzah	06000	Nice	<b>PACA</b>
<b>CFA interpro de l'Aube</b>	9 rue Robert Keller - BP 39	10150	Pont Ste Marie	<b>Grand Est</b>
<b>CCI Carcassonne</b>	Chemin Sainte Marie	11890	Carcassonne cedex 9	<b>Languedeoc Roussillon</b>
<b>Ecole hôtelière de Provence</b>	Château des Creissauds - Le Clos Rufisque	13400	Aubagne	<b>PACA</b>
<b>Lycée technique Rabelais</b>	Esplanade Rabelais - BP 32	14202	Hérouville St Clair cedex	<b>Normandie</b>
<b>Lycée hôtelier de Nazareth</b>	Av de la Basilique BP 80	14440	Douvres la Délivrande	<b>Normandie</b>
<b>Lycée des Métiers Françoise Dolto</b>	125 Rue Claude Debussy	45160	Olivet	<b>Centre</b>
<b>CFA de la Noue</b>	1 chemin de la Noue - BP 80	21602	Longvic cedex	<b>Bourgogne</b>
<b>CFAIE</b>	41 rue du Pas des Heures - BP 205	27102	Val de Reuil cedex	<b>Normandie</b>
<b>Lycée Decrétot</b>	7 rue de la Gare	27400	<b>Louviers</b>	<b>Normandie</b>
<b>Lycée Le Paraclet</b>	35 av des Glénan	29018	Quimper cedex	<b>Bretagne</b>
<b>CFA artisanat Finistère</b>	24 route de Cuzon	29196	Quimper cedex	<b>Bretagne</b>
<b>CFA CCI de Nîmes</b>	90 allée Jacques Cartier	30320	Marguerittes	<b>Languedeoc Roussillon</b>
<b>Lycée Sainte Thérèse</b>	1 rue du 08 mai BP 73028	35130	La Guerche de Bretagne	<b>Bretagne</b>
<b>Lycée St Gilles Fontiville (privé)</b>	77 rue de Fontiville	37520	Veigné	<b>Centre - Val de Loire</b>
<b>Lycée hôtelier Bellerive</b>	1 quai Frédéric Mistral	38200	Vienne	<b>Rhône Alpes</b>
<b>Lycée du Val de Loire</b>	174 rue Albert 1er	41033	Blois	<b>Centre</b>
<b>CIFAM CMA 44</b>	Place Jacques Chesné - BP 38309	44983	Ste Luce sur Loire cedex	<b>Loire Atlantique</b>
<b>Lycée Saint Louis</b>	3 place du Château	45200	Montargis	<b>Centre</b>
<b>MFR La Bonnauderie</b>	Rue de la bonnauderie	49300	Cholet	<b>Loire Atlantique</b>

<b>Groupe FIM Agneaux - CFA</b>	Rue de l'Oratoire BP 47	50180	Agneaux	<b>Normandie</b>
<b>APAM</b>	39 av Chanzy 91329 BP	53013	Laval cedex	<b>Loire Atlantique</b>
<b>CFA restauration</b>	24 rue Henri Bazin	54000	Nancy	<b>Grand Est</b>
<b>CFA CMA56</b>	10, bd des Iles BP 311	56008	Vannes cedex	<b>Bretagne</b>
<b>Ecole Supérieure d'hotellerie de Lille</b>	17 place Roussel	59200	Tourcoing	<b>Hauts de France</b>
<b>Lycée Jesse de Forest</b>	15 av Pont Rouge BP 215	59363	Avesnes sur Helpe cedex	<b>Hauts de France</b>
<b>Lycée Jeanne d'Arc - CFA</b>	157 rue de l'Hôtel de Ville - BP 20069	59620	Aulnoye Aymeries	<b>Hauts de France</b>
<b>CEFRAL</b>	Rue du Contre-Torpilleur le Triomphant - BP49002	59951	Dunkerque cedex 1	<b>Hauts de France</b>
<b>INFA Le Manoir</b>	Chemin des Aigles	60270	Gouvieux	<b>Picardie</b>
<b>Lycée des Métiers de l'hotellerie et de la restauration</b>	l'impasse des Archers	62000	Arras	<b>Hauts de France</b>
<b>Centre scolaire Saint Pierre - Lycée hôtelier</b>	71 rue Chantilly	62100	Calais	<b>Hauts de France</b>
<b>CFA agglomération Cote Basque - Adour</b>	73 rue Bourgneuf	64100	Bayonne	<b>Aquitaine</b>
<b>CFAI</b>	Route de Thuir/Orle - BP 90443	66004	Perpignan cedex	<b>Languedoc Roussillon</b>
<b>Lycée Léon Blum</b>	15 av Paul Alduy BP 51510	66103	Perpignan cedex	<b>Languedoc Roussillon</b>
<b>Lycée Jehanne de France</b>	6 rue de la Fraternelle	69009	Lyon	<b>Rhône Alpes</b>
<b>Institut Paul Bocuse</b>	Château du Vivier BP 25	69131	Ecully cedex	<b>Rhône Alpes</b>
<b>Lycée Sainte Catherine</b>	202 rue de Saint Aubin	72000	Le Mans	<b>Loire Atlantique</b>
<b>IPAC</b>	42 chemin de la Prairie	74000	Annecy	<b>Rhône Alpes</b>
<b>Lycée Vauban</b>	1 rue de Bretagne	62120	Air sur la Lys	<b>Hauts de France</b>
<b>CFA Stephenson</b>	48 rue Stephenson	75018	Paris	<b>Ile de France</b>
<b>CFA artisanat Dieppe</b>	ZI Rouxmesnil Bouteilles - BP 701	76206	Dieppe cedex	<b>Haute Normandie</b>
<b>UTEC Meaux</b>	ZI Sud - 39 41 Av. des sablon bouillants	77100	Meaux	<b>Ile de France</b>
<b>Lycée Jean Rose</b>	20, rue de Chaage	77100	Meaux cedex 9	<b>Ile de France</b>
<b>Lycée des Métiers du Gué-à-Tresme / CFA Alexis Tingaud</b>	Le Gué à Tresmes - BP03	77440	Congis sur Thérrouanne	<b>Ile de France</b>

<b>CFAI Le Beausset</b>	138 allée des Primevères	83330	Le Beausset	<b>PACA</b>
<b>Ecole hôtelière d'Avignon</b>	Allée des Fenaisons - BP 660	84032	Avignon cedex 3	<b>PACA</b>
<b>Lycée Notre Dame du Roc</b>	Rue Charlemagne - CS 80023	85035	La Roche sur Yon cedex	<b>Loire Atlantique</b>
<b>Lycée Jean Monnet</b>	12 rue Louis Armstrong	87065	Limoges cedex	<b>Limousin</b>
<b>CFA AEM Théodore Monod</b>	26 av Léon Jouhaux	92160	Antony	<b>Ile de France</b>
<b>ECOFIH</b>	79 rue de Paris	93000	Bobigny	<b>Ile de France</b>
<b>CEFAA</b>	Av Jean Fourgeaud	93421	Villepinte	<b>Ile de France</b>
<b>CFA Créteil</b>	12 rue Georges Enesco	94025	Créteil cedex	<b>Ile de France</b>
<b>L'INHAC</b>	17 Boulevard Pasteur	95210	Saint-Gratien	<b>Ile de France</b>
<b>IPAC</b>	42 chemin de la Prairie	74000	Annecy	<b>Rhône Alpes</b>
<b>Lycée Vauban</b>	1 rue de Bretagne	62120	Aire sur La Lys	<b>Hauts de France</b>
<b>Lycée Jeanne D'Arc</b>	157 rue de l'Hôtel de Ville - BP 20069	59620	Aulnoye Aymeries	<b>Hauts de France</b>